FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Agence Comptable secondaire
Exposition universelle de Milan 2015

DESIGNATION DES REPRESENTANTS ET MANDATAIRES

Je soussigné, Marie-Hélène MORAIS-MARQUES, Fondé de pouvoir de l'Agence comptable de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer).

- Vu la décision FranceAgriMer/DG/ACS/2014/02 du 29 avril 2014, portant nomination comme Agent comptable secondaire, du budget annexe par FranceAgriMer pour les recettes et les dépenses relatives aux opérations relevant de l'organisation de la présence française à l'exposition universelle de Milan en 2015. Décide de donner délégation à :

Michel BARBE, chef de l'unité dépenses de l'établissement, reçoit délégation de signer tous documents et correspondances relatifs dans le domaine de compétence de ce service.	

FAIT A MONTREUIL SOUS BOIS, LE 6 juin 2014

L'Agent Comptable Secondaire

Marie-Hélène MORAIS-MARQUES